



Officials Bulletin – Fall2025

MESSAGE FROM THE OUTGOING OCRC CHAIR – JOCELYN JAY

A new season is always exciting. It brings fresh opportunities, new challenges, and the chance to build on the momentum we've created together. Officials across the country play a critical role in creating the right racing environment: fair, consistent, and rooted in the rules, while also applying judgment and common sense. As we move into this season with new rules in place, including the misconduct rule, it's important that we continue to apply them with balance and perspective. Our goal is not to be overly officious, but to create a fair and supportive environment where swimmers can perform at their best.

Over the past year, we've focused on increasing transparency and piloting the evaluation process. It's important to be clear: the purpose of the evaluation process is *to strive for excellence on the Canadian deck*. Evaluations are designed to support growth, learning, and consistency, helping each of us raise our standard and provide the best possible racing environment for swimmers.

This issue also includes an opportunity for officials to share their plans for the season with the evaluations committee. For those aiming to be evaluated as referees or starters, submitting plans for the year allows the committee to map evaluations against the *Progression of Officials* framework and the work completed last season. This helps ensure evaluations are purposeful, fair, and aligned with each official's development pathway.

I'd also like to introduce [Michelle Killins, our new Associate Director, Sport Development](#). Michelle brings great energy and perspective to the role, and I know she will be a strong partner for our official's community moving forward.

I look forward to seeing many of you on a deck somewhere across the country this season. Thank you for your commitment and dedication to Canadian swimming.

UNDERSTANDING AND PROMOTING SWIMMING OFFICIATING IN CANADA

Your responses will help shape a national campaign to recruit, support, and grow the swimming officials community across Canada. Whether you're new to officiating or have years of experience, your perspective matters.

This short survey takes just 5–10 minutes to complete and will directly influence the tools, recognition, and resources we prioritize for officials at all levels.

Thank you for being part of this important conversation.

<https://form.jotform.com/251056454890056>



INTERNATIONAL ASSIGNMENTS

Congratulations to the following officials on their WPS appointments:

Youth Parapan American Games Chile 2025 - Charles Montpetit & Sandra Rousseau

UPCOMING SWIMMING CANADA NATIONAL EVENTS & LEADERSHIP TEAMS

	DATES	NMD	NMR	PARA	ENTRIES	OFFICIALS SIGN UP
Ken Demchuk International	November 28-30, 2025 Markham, ON	Lyne Laprade	Jeff Holmes	NA	Carole Thomas	https://form.jotform.com/251543704985262
Speedo Canadian Open	April 9-11, 2026 Edmonton, AB	Iris Jackson	Peter Burke	Jeff Holmes	Darren Richer	https://form.jotform.com/251544211175247
Speedo Masters Championship	May 22-24, 2026 Windsor, ON	Sherry Gibson	TBC	TBC	Russ Tulloch	https://form.jotform.com/251544254766260
Bell Canadian Swimming Trials	July 5-9, 2026 Montreal, QC	Lyne Laprade	Glenn Greig	Sandra Rousseau	Carole Thomas	https://form.jotform.com/251544190217250

PARA & OPEN WATER OFFICIATING CLINICS

Para Swimming Officials Clinics – Please register in the [LMS](#)

RULEBOOK UPDATES

We have updated a number of rules to better reflect the needs of age group swimming, while maintaining alignment with senior and international standards. Below are the major changes we want to highlight for your awareness.

1. {NEW} C.2.3.2.1 For the purposes of Rule II.2.3.2, “misconduct” shall include, but is not limited to:
 - Deliberate or negligent acts such as spitting, spouting of water, or blowing the nose in the pool or on the pool deck immediately prior to the start may be considered misconduct.
 - Deliberate kicking or striking of the starting platform, including the back plate prior to the start.
 - Unsafe or uncontrolled entry into the pool immediately prior to the start of a race. All swimmers must enter the pool with a controlled, feet-first entry.
2. {NEW} C2.1.6.1 At local or provincial competitions, if only one of the Referee or Starter observes a swimmer initiating the start before the starting signal, the Referee may call a disqualification based on the single observation.



3. {NEW} C4.1.3 - In age group swimming, it is permissible for a swimmer to start from a standing position on the deck or bulkhead.
4. {NEW} C5.1.1.10 - In age group swimming, combined gender swimming is permitted. Canadian Age Group records cannot be set when heats involve individual mixed genders. (Provinces and clubs will need to decide if they accept records)
5. {NEW} C6.1.1. - In age group swimming, bending the toes over the lip of the gutter or end wall, if the gutter or end wall is at the same level as the water level, is permitted when ledges are not available and the lip of the gutter or end wall is not above the surface of the water.
6. {NEW} C10.10.2 - In age group swimming where mixed gender racing is permitted, an official split for the first leg of a mixed gender relay is permitted. No Canadian Age Group records will be recognized.

We recognize this update may cause some discussion. The change responds directly to repeated concerns raised by our facility partners and officials, whose support is critical to hosting competitions.

The revised misconduct definitions are designed to align with public health standards, facility policies, and safe sport principles. The Officials & Rules Committee believes the impact on athlete performance routines will be minimal, while the gains in health, safety, and facility cooperation are significant.

GUIDANCE AND EDUCATION FOR C.2.3.2.1

- [A guidance document has been created](#) for officials to support consistent application of the rule and a rolling out period to support swimmers' education of the new rule through December 31, 2025. During the rollout period, officials will emphasize education and warnings before escalating to formal sanctions.
- A parallel plan is in place to update and educate coaches, ensuring athletes understand the expectations and the reasons behind the change.

DISQUALIFICATION FORM AT NATIONAL EVENTS

Moving forward, we will be using rule numbers on DQ slips at national events with additional wording based on [quick reference guide](#) – provinces are encouraged to use this practice to support officials developing towards national deck.

SEASON INTENT & EVENT DECLARATION FORM – NATIONAL EVENTS EVALUATION

As we move into the new season, the Evaluations Committee is updating how we plan and deliver evaluations for national officials. In the past, referees and starters were evaluated at every national meet, which placed a significant workload on evaluators. Going forward, each official will receive **one formal evaluation per year**.



To help us plan effectively, we are asking all officials to [complete this short questionnaire](#). The purpose is to:

- Understand your goals for development as an official.
- Identify which national events you plan to attend this season.
- Allow the Evaluations Committee to schedule evaluations in advance, ensuring fairness and consistency.

Your responses will guide us in assigning evaluations throughout the year and supporting your progression as an official.

We thank you for taking the time to complete this form and for your continued commitment to fair, consistent, and swimmer-focused officiating.

LEVEL IV OFFICIAL - NATIONAL MEET EXPERIENCE TOWARDS LEVEL V

With the backlog of officials looking to move up the officiating ladder, and the smaller number of national events available, the OCRC has developed an opportunity for meet managers/provincial sections to submit events to be considered as “national meet experience” for the Level IV official’s requirement to move to Level V.

Any competition interested in being considered must submit an application for review by the OCRC as an eligible event to be used by Level IV officials to gain national meet experience towards their Level V.

The criteria in order for an event to be considered eligible for review:

- National meet protocols, i.e. senior officials' briefings both for protocols & Stroke briefing; senior officials' debriefing, Commission, scratch deadline, etc.; AND,
- Meet format: prelims & finals, qualifying standards, 3+ days, etc.; AND,
- Minimum of 5/10 provinces with clubs/universities attending the event; AND/OR
- AQUA Competition approval

The link for the application form is <https://forms.office.com/r/T7RHZtb7bE>.

Approved competitions:

2025 Ontario Junior International

LEVEL V OFFICIALS

Congratulations to the following new Level V officials, certified since June 11, 2025.

Nicole Humble	NS
Jeannie Lo	BC
Norma Noseworthy	NL
Will Li	BC

NATIONAL OFFICIALS TRAVEL PROGRAM



This program aims to issue tax receipts to Level IV and V officials who annually contribute to Swimming Canada through their travel expenses incurred during competitions. The objective is to formally recognize and document these contributions as eligible donations to Swimming Canada, providing officials with the necessary documentation to claim tax benefits or deductions.

Further information and the expense claim form can be found [here](#).

Deadline for submission to choddinott@swimming.ca is December 1, 2025.

WE WANT TO HEAR FROM YOU!

If there is information you would like to know, or articles you would like to see included in future Bulletins, please reach out to Christine Hoddinott at choddinott@swimming.ca.



BULLETIN DES OFFICIELS – AUTOMNE 2025

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU COCR – JOCELYN JAY

Chaque nouvelle saison est toujours excitante. Elle apporte de nouvelles possibilités, de nouveaux défis et l'occasion de tirer parti de la dynamique que nous avons créée ensemble. Les officiels de tout partout au pays jouent un rôle essentiel dans la création d'un environnement de compétition adéquat : équitable, cohérent et fondé sur les règles, tout en faisant preuve de jugement et de bon sens. Alors que nous entamons cette saison avec de nouvelles règles en vigueur, notamment celle relative aux infractions, il est important que nous continuions à les appliquer avec équilibre et recul. Notre objectif n'est pas de faire du zèle, mais de créer un environnement équitable et favorable où les nageurs peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes.

Au cours de l'année écoulée, nous nous sommes attachés à accroître la transparence et à piloter le processus d'évaluation. Il est important d'être clair : l'objectif du processus d'évaluation est de viser l'excellence sur les bassins canadiens. Les évaluations sont conçues pour favoriser la croissance, l'apprentissage et la cohérence, en aidant chacun d'entre nous à élever son niveau et à offrir le meilleur environnement de compétition possible aux nageurs.

Ce numéro offre également aux officiels l'occasion de partager leurs projets pour la saison avec le comité d'évaluation. Pour ceux qui souhaitent être évalués en tant que juges-arbitres ou starters, la soumission de plans pour l'année permet au comité d'établir des évaluations en fonction du cadre de progression des officiels et du travail accompli la saison dernière. Cela permet de garantir que les évaluations sont pertinentes, équitables et alignées sur le parcours de développement de chaque officiel.

J'aimerais également vous présenter [Michelle Killins, notre nouvelle directrice adjointe du développement du sport](#). Michelle apporte une grande énergie et une nouvelle perspective à ce poste, et je sais qu'elle sera une partenaire solide pour notre communauté d'officiels à l'avenir.

J'ai hâte de vous voir nombreux sur les bords de bassin cette saison. Merci pour votre engagement et votre dévouement envers la natation canadienne.

COMPRENDRE ET PROMOUVOIR LE RÔLE DE L'OFFICIEL DE NATATION AU CANADA

Vos réponses aideront à élaborer une campagne nationale visant à recruter et à soutenir les officiels de natation à travers le Canada. Que vous soyez un officiel novice ou que vous ayez des années d'expérience, votre point de vue est important.



Ce court sondage ne prend que 5 à 10 minutes à remplir et aura une influence directe sur les outils, la reconnaissance et les ressources que nous privilégions pour les officiels à tous les niveaux.

Merci de participer à cette importante conversation.

<https://form.jotform.com/251056454890056>

AFFECTATIONS INTERNATIONALES

Félicitations aux officiels suivants pour leur nomination à des compétitions WPS

Jeux parapanaméricains de la jeunesse Chili 2025 – Charles Montpetit et Sandra Rousseau

PROCHAINS ÉVÈNEMENTS NATIONAUX ET ÉQUIPES DE LEADERSHIP DE NATATION CANADA

	DATES	DRC	JARC	PARA	INSCRIPTION	INSCRIPTION DES OFFICIELS
International Ken Demchuk	28-30 novembre 2025, ON	Lyne Laprade	Jeff Holmes	NA	Carole Thomas	https://form.jotform.com/251543704985262
Omnium canadien Speedo	Omnium canadien 9-11 avril 2026, AB	Iris Jackson	Peter Burke	Jeff Holmes	Darren Richer	https://form.jotform.com/251544211175247
Championnats canadiens des maitres Speedo	22-24 mai 2026, Windsor, ON	Sherry Gibson	ÀC	ÀC	Russ Tulloch	https://form.jotform.com/251544254766260
Essais canadiens de natation Bell	Essais canadiens de 5-9 juillet 2026, QC	Lyne Laprade	Glenn Greig	Sandra Rousseau	Carole Thomas	https://form.jotform.com/251544190217250

STAGE POUR OFFICIELS DE PARANATATION ET D'EAU LIBRE

Stage pour officiels de paranatation – Veuillez vous inscrire dans la [PAL](#)

MISE À JOUR DU RÈGLEMENT

Nous avons mis à jour un certain nombre de règles afin de mieux refléter les besoins de la natation groupe d'âge, tout en restant alignés aux normes séniors et internationales. Vous trouverez ci-dessous les principaux changements que nous souhaitons mettre de l'avant afin que vous en preniez connaissance.



1. {NOUVEAU} Aux fins de la règle II.2.3.2, le terme « inconduite » comprend, sans s'y limiter :
 - Les actes délibérés ou négligents tels que cracher, cracher de l'eau ou se moucher dans la piscine ou sur le bord de la piscine immédiatement avant le départ peuvent être considérés comme une inconduite.
 - Donner des coups de pied ou frapper délibérément la plate-forme de départ, y compris la plaque arrière, avant le départ.
 - Entrée dangereuse ou incontrôlée dans la piscine immédiatement avant le départ d'une course. Tous les nageurs doivent entrer dans la piscine de manière contrôlée, les pieds en premier.
2. {NOUVEAU} C2.1.6.1 Lors des compétitions locales ou provinciales, si seul le juge-arbitre ou le starter remarque qu'un nageur a amorcé son départ avant le signal de départ, le juge-arbitre peut prononcer une disqualification sur la base de cette seule observation.
3. {NOUVEAU} C4.1.3 –Pour la natation groupe d'âge, il est permis à un nageur de prendre le départ en position debout sur le bord du bassin ou sur le pont.
4. {NOUVEAU} C5.1.1.10 –Lors des compétitions de natation groupes d'âge, la natation combinée hommes-femmes est autorisée. Les records canadiens groupes d'âge ne peuvent être établis lorsque les séries sont mixtes. (Les provinces et les clubs devront décider s'ils acceptent ces records).
5. {NOUVEAU} C6.1.1. – Pour la natation groupe d'âge, il est permis de plier les orteils sur le rebord de la gouttière ou du mur d'extrémité, si celui-ci se trouve au même niveau que la surface de l'eau, lorsqu'il n'y a pas d'appuis et que le rebord de la gouttière ou du mur d'extrémité ne se trouve pas au-dessus de la surface de l'eau.
6. {NOUVEAU} C10.10.2 –Pour la natation groupe d'âge, lorsque les courses mixtes sont autorisées, un temps officiel pour la première section d'un relais mixte est autorisé. Aucun record canadien groupe d'âge ne sera reconnu.

Nous sommes conscients que cette mise à jour peut susciter des discussions. Ce changement répond directement aux préoccupations répétées soulevées par nos partenaires et responsables des installations, dont le soutien est essentiel à l'organisation des compétitions.

Les définitions révisées des inconduites ont été élaborées afin de s'aligner sur les normes de santé publique, les politiques des installations et les principes de sport sécuritaire. Le Comité des officiels et des règles estime que l'impact sur les routines de performance des athlètes sera minime, tandis que les gains en santé, en sécurité et en coopération avec les installations seront significatifs.



ORIENTATION ET ÉDUCATION POUR C.2.3.2.1

- [Un document d'orientation a été créé](#) à l'intention des officiels afin de favoriser une application cohérente de la règle et une période de mise en œuvre visant à sensibiliser les nageurs à la nouvelle règle jusqu'au 31 décembre 2025. Pendant la période de mise en œuvre, les officiels mettront l'accent sur la sensibilisation et les avertissements avant de passer à des sanctions formelles.
- Un plan parallèle est en place pour informer et former les entraîneurs, afin de s'assurer que les athlètes comprennent les attentes et les raisons qui motivent ce changement.

FICHES DE DISQUALIFICATIONS AUX COMPÉTITIONS NATIONALES

À l'avenir, lors des événements nationaux, nous utiliserons les numéros des règles sur les fiches de DQ accompagnés d'une mention supplémentaire basée sur le [guide de référence rapide](#). Les provinces sont encouragées à adopter cette pratique afin d'aider les officiels à progresser vers le niveau national.

FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'INTENTION ET D'ÉVÈNEMENTS DE LA SAISON – ÉVALUATION AUX ÉVÈNEMENTS NATIONAUX

À l'approche de la nouvelle saison, le comité d'évaluation met à jour la manière dont nous planifions et réalisons les évaluations des officiels nationaux. Auparavant, les juges-arbitres et les starters étaient évalués à chaque compétition nationale, ce qui représentait une charge de travail importante pour les évaluateurs. À l'avenir, chaque officiel recevra **une évaluation formelle par an**.

Afin de nous aider à planifier efficacement, nous demandons à tous les officiels de [remplir ce court questionnaire](#). L'objectif est le suivant

- Comprendre vos objectifs de développement en tant qu'officiel.
- Identifiez les événements nationaux auxquels vous prévoyez d'assister cette saison.
- Permettre au comité d'évaluation de planifier les évaluations à l'avance, garantissant ainsi l'équité et la cohérence.

Vos réponses nous aideront à attribuer les évaluations tout au long de l'année et à soutenir votre progression en tant qu'officiel.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir ce formulaire et de votre implication continue en faveur du travail des officiels, qui doit être équitable, cohérent et axé sur les nageurs.



OFFICIEL DE NIVEAU IV – EXPÉRIENCE EN COMPÉTITION NATIONALE POUR ATTEINDRE LE NIVEAU V

Compte tenu de la quantité d'officiels désireux de gravir les échelons et du nombre réduit d'évènements nationaux disponibles, le COCR a conçu la possibilité pour les directeurs de compétitions et les associations provinciales de soumettre des évènements qui seront considérés comme une « expérience de compétition nationale » pour les officiels de niveau IV afin de satisfaire aux exigences de passage au niveau V.

Toute compétition souhaitant être prise en considération doit soumettre une demande au COCR afin d'être reconnue comme évènement admissible permettant aux officiels de niveau IV d'acquérir de l'expérience en compétition nationale en vue de l'obtention du niveau V.

Les critères à respecter pour qu'un évènement soit considéré comme admissible à une demande :

- Respect des protocoles nationaux, c'est-à-dire les briefings des officiels seniors concernant les protocoles et la nage, les débriefings des officiels seniors, le comité, limite pour les forfaits, etc. ET
- Format de la compétition : préliminaires et finales, normes de qualification, 3 jours ou plus, etc. ; ET,
- Au moins 5/10 provinces représentées par des clubs/universités participant à l'évènement ; OU
- Approbation de compétition AQUA

Le lien vers le formulaire de demande est <https://forms.office.com/r/T7RHZtb7bE>.

Compétitions approuvées :

Ontario Junior International 2025

OFFICIELS DE NIVEAU V

Félicitations aux nouveaux officiels de niveau V, certifiés depuis le 11 juin 2025.

Nicole Humble	N.-É.
Jeannie Lo	C.-B.
Norma Noseworthy	TNL
Will Li	C.-B.

PROGRAMME NATIONAL DE DÉPLACEMENT DES OFFICIELS

Ce programme vise à émettre des reçus fiscaux aux officiels de niveaux IV et V qui contribuent annuellement à Natation Canada par leurs frais de déplacement encourus durant les compétitions. L'objectif est de reconnaître officiellement et de documenter ces contributions comme des dons admissibles à Natation Canada, en fournissant aux



responsables la documentation nécessaire pour réclamer des avantages fiscaux ou des déductions.

Vous trouverez de plus amples informations et le formulaire de demande de remboursement des frais [ici](#).

Date limite pour la soumission à choddinott@swimming.ca : 1er décembre 2025.

NOUS VOULONS VOUS ENTENDRE !

Si vous souhaitez obtenir des informations ou voir des articles publiés dans les prochains bulletins, veuillez contacter Christine Hoddinott à choddinott@swimming.ca.